



ACTION FRANCE SANTE

POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE

POUR LES COMMUNES DE FRANCE

POLE SANTE	MAISON DE SANTE
<p>Propriétaire du cabinet</p> <p>Possibilité de vendre son cabinet</p> <p>Simplification administrative</p> <p>Défiscalisation importante</p> <p>Capitalisation</p> <p>Propriétaire de parking attenants et dédiés</p>	<p>Locataire</p> <p>Pas de capitalisation</p> <p>Complexité administrative (ex: maître de stage + suivi)</p> <p>Exclusivement charges (loyers)</p> <p>Pertes financières</p> <p>Pas de parkings spécifiques</p>
<p>Perception de taxe foncière et autres</p> <p>Pas d'investissement public</p> <p>Risque financiers 100% Privés</p> <p>Dynamique interprofessionnelle</p> <p>Gestion et suivi privé</p>	<p>Pas de perception de taxe foncière</p> <p>Investissement public</p> <p>Endettement public</p> <p>Ressources humaines publiques</p> <p>Gestion public, loyers incertains mais endettement certain</p>

POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE

POUR LES COMMUNES DE FRANCE

Lutter contre la desertification médicale fait avant tout proposer un projet en correspondance avec les désirs et les attentes des professionnels de la santé.
 Exemple: Il est extrêmement difficile de faire venir des spécialistes avec des équipements onéreux dans des locaux en location.